

HEURES SUPPLEMENTAIRES 2025

Comme chaque fin d'année, l'heure est venue de régler ses dettes!

Vous êtes nombreux à cumuler les heures supplémentaires au compteur et quant la question de se les faire payer est posée, la réponse de la Direction est encore :

LES FINANCES DE L'HOPITAL NE LE PERMETTENT PAS !

Sauf que les temps sont durs pour tout le monde et que "les bons comptes font les bons amis"!

Le Directeur doit nous redonner une autre réponse prochainement sur ce sujet. Nous ne manquerons pas de vous la communiquer et/ou de vous accompagner dans toute démarche de récupération de votre dû!

LE TRAVAIL A TEMPS PARTIEL THERAPEUTIQUE

Suite au constat de diverses aberrations sur certains temps partiels thérapeutiques, la CGT a demandé des explications et une remise en conformité des pratiques.

La CGT rappelle à la Direction que :

- L'agent est en + dans le service et ne doit pas compter dans les effectifs
- En aucun cas la présence d'un agent en temps partiel thérapeutique ne doit désorganiser le planning des autres collègues
- Les restrictions médicales de l'agent doivent être scrupuleusement respectées.

PROMOTIONS DE GRADES

Les listes d'agents éligibles à la promotion viennent de nous parvenir. Nous sommes attentifs et vigilants au choix des agents promus par la Direction et demandons des explications.

N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER EN CAS
DE LITIGE OU INJUSTICE CONSTATÉE



Multiplication des convocations d'agents à des entretiens disciplinaires

La CGT est alertée par de nombreux agents sur des convocations à des entretiens pré disciplinaires aux méthodes très peu délicates.

La CGT a demandé à ce que les agents convoqués ne soient pas appelés sans explication sur le motif de la convocation et que les formes soient un peu revues.

La CGT vous accompagne lors de ces entretiens si vous le souhaitez.

BILAN SUR LE PARRAINAGE DES ETUDIANTS DE L'IFSI

15 PARRAINS - 15 ÉLÈVES PARRAINÉS POUR CETTE 1ERE ANNÉE - LE BILAN EST PLUTOT POSITIF COTE PARRAIN ET COTÉ FILLEUL.

Toutefois le dispositif peine à séduire pour cette nouvelle année scolaire.

Laissez vous tenter par l'expérience, la relève a besoin d'être assurée et vous êtes acteurs de cette continuité.

POUR EN SAVOIR +



- C'est décidé, je rejoins la CGT



N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER :

03.29.68.75.26
07.87.15.33.02

2 avenue Robert Schuman,
88000 EPINAL

syndicat.cgt@ch-ed.fr



Un nouveau Directeur à la tête de notre hôpital

“Bienveillance, transparence, collectif”...

Prise en charge des Vosgiens dans les Vosges”

des mots qui redonnent espoir !

Depuis son arrivée, Mr David Larivière a tenu un discours qui nous a rassurés :

il parle d'écoute, de respect et de collectif,

- il se veut présent sur le terrain, au contact des équipes,
- il s'engage à travailler dans la transparence et la concertation.

A la question de la CGT sur son souhait de fusionner Epinal et Remiremont : Un NON a été clairement et fermement exprimé

Une déclaration importante, qui va dans le sens de la préservation de l'identité et des spécificités de chaque site

✓ une position que la CGT défend depuis longtemps

Des mots forts, que nous avons envie de croire!

Et des engagements que nous espérons voir se traduire concrètement dans la gestion quotidienne, au service des agents, des patients et du service public hospitalier.

La CGT, fidèle à ses valeurs, accueille ce changement avec ouverture mais vigilance :

✓ Force de proposition quand il s'agit d'améliorer les conditions de travail,

✓ Force de résistance si les engagements ne sont pas tenus.

Parce qu'au-delà des discours, ce sont les actes qui comptent.

Ensemble, restons unis, lucides et constructifs.



Quoi de neuf dans certains services ?

Le salon de sortie

Les horaires du salon de sortie ont évolué pour mieux s'adapter aux besoins des services et fluidifier les sorties de patients.

Les Aides soignantes en charge de ce salon accueilleront vos patients avec le sourire de 8h00 à 16h00 tous les jours du lundi au vendredi.



Vous pouvez les joindre au 26200

Les admissions et le standard le weekend

Pour une période de test de 4 semaines, une seule personne assurera la continuité des admissions et du standard le week-end.

La formation est assurée => le bilan de ce dispositif sera dressé mi décembre.

La **cgt** ne votera de façon définitive et dans ce sens uniquement si les agents y sont favorables et s'il n'engendre aucune réduction de personnel.

Les Urgences sur le GHT

L'été a été compliqué pour assurer les ouvertures et maintenir les SMUR etc..

Des perspectives plutôt positives nous ont été annoncées en terme de recrutements, d'avancées des collaborations sur le territoire.

L'ambition est de créer un futur pôle territorial des Urgences et de réouvrir de façon permanente les urgences de Remiremont les nuits.



Point sur les finances de l'hôpital

Sans surprise, on s'en doutait! Y'a plus d'argent! l'ARS nous coupe les vivres. Les enveloppes de subventions devaient être totalement supprimées (on parle de 6 millions d'euros) mais au final elle les réduit..(3 millions vont arriver...) A t'elle le choix? NON! Le Directeur nous a tout de même annoncé ses mesures pour redresser la barre.



LES PISTES ÉVOQUÉES POUR REDRESSER LA BARRE :

- Augmenter l'activité
- Développer l'ambulatoire
- Réduire les dépenses inutiles
- Optimiser les plateaux techniques sur le territoire
- "Toutes les bonnes idées seront les bienvenues"



Mais il nous l'a assuré, tout cela sans FUSION EPINAL/REMIREMONT!!!

POINT SUR LA PART OBLIGATOIRE MUTUELLE EMPLOYEUR

La Fonction publique hospitalière est encore une fois bien mal menée de ce côté là!

En effet, alors que les autres fonctions publiques sont déjà financées pour prendre en charge une partie de la part mutuelle de ses salariés, la FPH est encore à la beine et les perspectives sont peu rassurantes.

L'obligation au 01/01/2026 est mal engagée. La Direction nous explique qu'aucun contrat n'est actuellement en négociation avec des mutuelles de groupes etc..

Ce qui se profilerait aujourd'hui, c'est un versement de 22€ mensuel contre fourniture d'une couverture mutuelle transmise par l'agent à la mutuelle de son choix.

Pendant que les prix explosent, que les salaires stagnent et que les conditions de travail se dégradent, la Fonction Publique Hospitalière traîne les pieds pour financer ce qui devrait être un droit élémentaire : la santé des soignants, prise en charge à hauteur décente par leur employeur !